



SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



CONTEXTE

Le continent Sud-américain, où désormais plusieurs grands pays sont justement considérés comme « émergents », reste dans son ensemble un continent pauvre, si l'on entend par là le maintien de populations nombreuses qui ne subsistent qu'à grand-peine, ne disposant que de moyens insuffisants. Le Pérou est classé, en 2013, 47^{ème} sur 188 pour le produit intérieur brut à parité de pouvoir d'achat (FMI). Mais il tombe au 77^{ème} rang pour l'indice de développement humain qui traduit mieux le caractère inégalitaire d'une société, par ses effets sur la santé et l'éducation. Une lourde charge pèse ainsi sur une partie importante de la population dont la simple subsistance est un drame quotidien et sur les institutions humanitaires qui leur viennent en aide.

**AU PÉROU, SOUTIEN
PÉDAGOGIQUE, SOCIAL ET
FINANCIER À DES JEUNES,
POUR LEUR PERMETTRE DE
RÉUSSIR LEURS ÉTUDES
PRIMAIRES, SECONDAIRES
ET SUPÉRIEURES.**

DESCRIPTION DU PROJET

C'est en juin 2000 que Frère ARNOLD, moine bénédictin du monastère Saint-Remacle de Wavreumont, qui vit au Pérou depuis plus de trente ans, au monastère de Chucuito-Puno, a fondé l'association de droit belge

« Alumnos del Perú » qui signifie : élèves du Pérou. Le but est d'aider et d'accompagner les jeunes des bidonvilles de Lima et de l'Altiplano à entreprendre et poursuivre des études ou des formations.

Ceux qui sont choisis sont issus de familles très pauvres et, quoique intelligents et courageux, seraient privés de l'avenir

AU PÉROU, SOUTIEN PÉDAGOGIQUE, SOCIAL ET FINANCIER À DES



auquel ils aspirent légitimement. Notre motivation, c'est l'éducation et la formation de jeunes Péruviens pauvres et méritants pour qu'ils créent les conditions d'un avenir plus juste pour leurs frères en pauvreté.

Deux « maisons des enfants » ont été créées, l'une à Chucuito, dans les Andes, non loin du lac Titikaka. Elle accueille plus de 50 enfants et fonctionne un peu comme une école de devoirs et maison de la culture. À Nana, soit à 30km de Lima une autre maison des enfants accueille une dizaine d'enfants très jeunes,

issus de lieux de précarité et de souffrance, souvent orphelins ou dont les parents s'absentent toute la journée pour gagner le pain quotidien. L'option est de remettre ces enfants en selle et de leur rendre confiance en eux même, dans la vie tout en les aidant à découvrir et à développer leurs potentialités. À cela s'ajoutent les rencontres avec les parents ou ceux qui en tiennent lieu, visant à les aider à remplir leur rôle parental.

Le rôle d'« Alumnos del Perú » est de pourvoir à l'équipement des jeunes, à la maintenance des locaux, et aux salaires des enseignants péruviens, afin d'assurer la poursuite des cours donnés aux enfants et l'amélioration de leur encadrement familial et social. Le but est d'accueillir de plus en plus de jeunes, de les accompagner dans leurs études et de pourvoir à l'enseignement secondaire et universitaire des plus qualifiés. Mais tous sont aidés et orientés, chacun selon ses compétences.

**Alumnos del Perú
est représenté en Belgique
par M. M. Arnold-Guilkers,
avenue de la Pelouse 34/4
1150 Bruxelles.**

Il vous est possible de parrainer un jeune écolier de Chucuito pour la somme de 75€ par mois, ou de parrainer un(e) universitaire pour la somme de 150€ par mois.



QUOI DE PLUS CONVAINQUANT QUE LE TÉMOIGNAGE DE JENNIFER ?

« En 2000, je suivais ma dernière année d'études secondaires et j'espérais en sortant du collège, poursuivre des études supérieures. C'est à ce moment-là que survint un événement qui bouleversa ma vie : on amputa mon papa des deux jambes à cause d'un diabète mal soigné. La même année mon grand-père mourut. Il nous aidait beaucoup, tant économiquement que moralement. Il n'était plus question pour moi de poursuivre des études supérieures.

Mais un jour, la directrice de mon collège me fit part de l'existence de l'association « Alumnos del Perú »

qui aidait les jeunes économiquement faibles avec des bourses d'études. Quelques jours plus tard, je rencontrai les représentants de l'association qui m'expliquèrent les conditions à remplir ainsi que les carrières auxquelles on pouvait accéder. Un regard jeté sur les gens autour de moi me fit comprendre combien les gens sans instruction sont confrontés à des difficultés dans leurs relations avec les nombreuses institutions publiques et autres. Je décidais donc d'entamer des études de droit, cette carrière étant reprise dans les critères imposés pour devenir boursière. En décembre 2010, j'ai obtenu le titre d'avocat. Je puis ainsi aider ma famille et tous ceux qui, confrontés à des problèmes judiciaires n'ont pas les moyens de payer un avocat.

Le sentiment qui m'anime aujourd'hui est celui de la gratitude envers « Alumnos del Perú », gratitude envers toutes les personnes qui m'ont aidé inconditionnellement et qui ont fait des dons pour que de jeunes péruviens comme moi puissent poursuivre des études supérieures et, grâce à cela, servir plus efficacement le progrès de leurs concitoyens et le développement de leur pays, dont ils connaissent les drames quotidiens. »



Visitez notre site : www.sosenfantsabandonnes.be

Attention ! Concernant l'envoi des attestations fiscales, afin de satisfaire aux exigences du Ministère des Finances, nous sommes tenus d'indiquer votre n° de TVA pour un don fait par une personne morale, et le prénom pour un don provenant d'une personne physique (et nom de jeune fille pour un donateur féminin).

Merci de nous communiquer ces renseignements précis afin que nous puissions tenir nos fichiers à jour.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veuillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte BE96 0001 4228 9805 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Rue :

Code postal :

Localité :

Date :

Signature :

TVA :

Prénom :

N° :

